

Bulletin provincial



N°4

2006

07 FEVRIER

Services du Greffe Provincial – Secrétariat

POLICE

Avis officiels

Règlements - Ordonnances

2005/Partie 4

POLICE
REGLEMENTS – ORDONNANCES 2005/partie 4

N°	Commune(s)	Section(s)	Objet	Date de délibération du Conseil communal
<u>ARRONDISSEMENT D'ATH</u>				
05/01	BERNISSART	BLATON	Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif à la circulation des véhicules dans le quartier de la Gare.	10.05.2005
05/02	BERNISSART	BLATON	Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif à la circulation des véhicules dans la rue de la Station.	10.05.2005
05/01	FRASNES-LEZ-ANVAING		Règlement communal de police : adaptation.	04.07.2005
<u>ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI</u>				
05/01	CHARLEROI	MONT-SUR-MARCHIENNE – MARCHIENNE-AU-PONT et MARCINELLE	Ordonnance de police - Mesures complémentaires de circulation – Instauration d'une zone « 30 km/h » aux abords des écoles.	20.05.2005
05/02	CHARLEROI	GOSELIES	Ordonnance de police – Mesures complémentaires de circulation – Création d'un îlot central dans la rue François Bruyère.	20.05.2005

05/03	CHARLEROI	CHARLEROI – GOSELIES – MONTIGNIES-SUR- SAMBRE – COUILLET – JUMET – MARCINELLE – RANSART – GILLY et MONCEAU-SUR- SAMBRE	Ordonnance de police - Mesures complémentaires de circulation – Instauration d’une zone « 30 km/h » aux abords des écoles.	28.06.2005
05/04	CHARLEROI	MONTIGNIES-SUR- SAMBRE	Ordonnance de police abrogeant la réglementation du stationnement alternatif en vigueur dans la rue Neuve, tronçon compris entre la rue Brigade Piron et la Grand’Rue.	30.05.2005
05/05	CHARLEROI	LODELINSART	Ordonnance de police – Mesures complémentaires de circulation – Instauration d’une zone « 30 km/h » aux abords de l’école primaire, rue Alfred Georges.	30.05.2005
05/06	CHARLEROI	CHARLEROI - GILLY et RANSART	Ordonnance de police – Mesures complémentaires de circulation – Instauration d’une zone « 30 km/h » aux abords des écoles.	02.08.2005
05/07	CHARLEROI	CHARLEROI – GILLY – LODELINSART - RANSART	Ordonnance de police – Mesures complémentaires de circulation – Instauration d’une zone « 30 km/h » aux abords des écoles.	02.08.2005
05/08	CHARLEROI	LODELINSART – GILLY	Ordonnance de police – Mesures complémentaires de circulation – Instauration d’une zone « 30 km/h » aux abords des écoles.	02.08.2005

05/09	CHARLEROI	ROUX – GOSSELIES JUMET	Ordonnance de police – Mesures complémentaires de circulation – Instauration d’une zone « 30 km/h » aux abords des écoles.	02.08.2005
05/10	CHARLEROI	GILLY	Ordonnance de police – Mesures complémentaires de circulation – Instauration d’une zone « 30 km/h » aux abords des écoles, diverses rues.	25.08.2005
05/11	CHARLEROI		Ordonnance de police – Mesures complémentaires de circulation – Instauration d’une zone « 30 km/h » aux abords d’une école rue de Lodelinsart.	25.08.2005
05/12	CHARLEROI	MONCEAU-SUR- SAMBRE	Ordonnance de police – Mesures complémentaires de circulation – Instauration d’une zone « 30 km/h » aux abords des écoles, rue J. Durant.	25.08.2005
05/13	CHARLEROI	MONCEAU-SUR- SAMBRE	Ordonnance de police – Mesures complémentaires de circulation – Instauration d’une zone « 30 km/h » aux abords des écoles, avenue Destrée.	25.08.2005
05/01	FONTAINE- L’EVEQUE		Règlement complémentaire à la circulation routière relatif à la réservation d’un emplacement de stationnement pour personnes handicapées sur le Boulevard du Midi n° 6/1.	28.04.2005
05/01	MONTIGNY-LE- TILLEUL		Règlement de police portant incrimination de certains comportements et établissant des amendes administratives.	
<u>ARRONDISSEMENT DE MONS</u>				
05/01	BOUSSU		Règlement complémentaire de police abrogeant le règlement de police du 31 mai 1988 limitant le trafic des rues des Herbières et du Moulin à 10 tonnes.	28.02.2005

05/02	BOUSSU		Règlement complémentaire de police relatif à l'aménagement d'un îlot central en marquage routier, à la rue des Herbières et destiné à canaliser la circulation.	28.02.2005
05/03	BOUSSU		Règlement complémentaire de police relatif au stationnement dans la rue latérale, entre la rue de Dour (RN 552) et le n° 4.	21.03.2005
05/04	BOUSSU		Règlement complémentaire de police relatif au stationnement dans la rue Barbet.	21.03.2005
05/05	BOUSSU		Arrêté du Bourgmestre relatif aux divagations de bovins sur la voie publique.	01.07.2005
05/06	BOUSSU		Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif à l'établissement d'une zone 30 aux abords des écoles dans diverses rues de l'entité.	23.06.2005
05/01	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules (interdiction) rue des Cinq Visages, sur une distance de 25 m à hauteur de l'immeuble n° 11, les 3 et 4 février 2005, à partir de 7 h 00 afin de permettre le bon déroulement des opérations de déménagement.	01.02.2005
05/02	MONS	MAISIERES	Ordonnance de police réglementant le stationnement, la circulation et le dépassement des véhicules avenue Floréal, à hauteur de l'immeuble n° 6, à partir du 1 ^{er} février 2005 jusqu'à la fin des travaux de réparation d'une fuite d'eau.	01.02.2005
05/03	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules (interdiction) route d'Ath, sur une distance de 30 m à hauteur de l'immeuble n° 6 (15 m de part et d'autre dudit immeuble) le 4 février 2005, de 8 h 00 à 13 h 00, afin de permettre le bon déroulement d'une reconstitution judiciaire.	01.02.2005

05/04	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules et le passage pour piétons rues du Fisch Club et de l'Alchimiste, à partir du 7 février 2005 et ce durant les travaux de construction d'un immeuble.	02.02.2005
05/05	MONS	CUESMES	Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté un conteneur, rue du Travail, à hauteur de l'immeuble n° 15 les 4 et 5 février 2005 afin de permettre de procéder à des travaux dans une habitation.	02.02.2005
05/06	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation des véhicules, rue des Blancs Mouchons et Grand Rue, le 17 février 2005 afin de procéder à un déménagement.	02.02.2005
05.07	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté véhicules des participants, rue du Onze Novembre, partie comprise entre les rues d'Enghien et Neuve, le 11 février 2005 afin de permettre le bon déroulement des cérémonies de mariage.	02.02.2005
05/08	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement et la circulation des véhicules Digue de Cuesmes et Chemin du Versant, du 9 février au 8 mars 2005 afin de procéder à des travaux de pose de gaine pour fibre optique.	02.02.2005
05/09	MONS	CUESMES	Ordonnance de police réglementant la circulation des véhicules rue Ferrer, à hauteur de l'accès à la cour du café « Le Royal », le 12 février 2005, de 14 à 22 h 00 afin de permettre le bon déroulement d'un crossage au paillet. La présente annule et remplace celle du 20.01.2005.	03.02.2005
05/10	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté véhicules des participants sur dix emplacements en épis, rue du Onze Novembre (partie comprise entre les rues d'Enghien et Neuve), le 17 février 2005 à partir de 15 h 00, afin de permettre le bon déroulement de la cérémonie de commémoration des Membres Défunts de la Dynastie.	03.02.2005

05/11	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté véhicule de transport et élévateur, rue Saint Lazare, à hauteur de l'immeuble n° 149, le 9 février 2005, à partir de 12 h 00, afin de permettre une livraison de meubles.	03.02.2005
05/12	MONS	CUESMES	Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté véhicules de transport, sur une distance de 20 m à hauteur de l'immeuble n° 132 rue de l'Espinette, le 12 février 2005, à partir de 9 h 00, afin de procéder à un déménagement.	03.02.2005
05/13	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté véhicules des invités, sur la totalité des emplacements Place de Bootle, le 16 février 2005, à partir de 18 h 00, afin de permettre le bon déroulement de la soirée de gala de la Communauté française de Belgique.	04.02.2005
05/14	MONS	OBOURG	Ordonnance de police réglementant le stationnement et la circulation des véhicules à hauteur de l'immeuble n° 19, rue des Anglais, le 14 février 2005 afin de permettre le bon déroulement des travaux de raccordement entrepris par l'IDEMLS.	04.02.2005
05/15	MONS	OBOURG	Ordonnance de police réglementant le stationnement et la circulation des véhicules rue du Camp, à hauteur de l'arrière de l'immeuble sis n° 2, rue de la Petite Bruyère, le 12 février 2005 afin de permettre de procéder à des travaux de raccordement à l'égout public.	05.02.2005
05/16	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue de la Halle, le 10 février 2005 de 7 à 17 h 00, afin de permettre de procéder à des travaux de carottages.	04.02.2005
05/17	MONS	FLENU	Ordonnance de police réglementant le stationnement et la circulation des véhicules, rue Genestrais, à hauteur de l'immeuble n° 106, le 7 février 2005 afin de permettre le bon déroulement des travaux de raccordement entre par l'IDEMLS.	04.02.2005

05/18	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement et la circulation des véhicules le 8 février 2005, à MAISIERES, rue Grande, à hauteur de l'immeuble n° 60 et le 9 février 2005, après 10 h 00 à NIMY, avenue de la Joyeuse Entrée, sens « Nimy-Mons », à hauteur de la BK 52.795, afin de permettre de procéder à des travaux de remplacement d'avaloir et de remise à niveau de bordures le long de la N6.	04.02.2005
05/19	MONS	HAVRE	Ordonnance de police réglementant le stationnement et la circulation des véhicules rue Irma Fiévez, du 4 au 8 février 2005, afin de permettre de procéder à la création d'un plateau-ralentisseur.	04.02.2005
05/20	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement et la circulation des véhicules rue des Sœurs Noires, à hauteur de l'immeuble n° 5, les 14 et 15 février 2005, afin de permettre le bon déroulement des travaux de raccordement à l'égout.	07.02.2005
05/21	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue du Grand Trou Oudart, à hauteur de l'immeuble n° 6, le 22 février 2005, à partir de 7 h 00, afin de permettre de procéder à une livraison de mobilier.	07.02.2005
05/22	MONS	CUESMES	Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue de Ciply, à hauteur de l'immeuble n° 113/B1, le 28 février 2005, de 7 h 30 à 17 h 00, afin de permettre de procéder à des travaux de branchement de gaz, d'électricité et télédistribution.	07.02.2005
05/23	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté tapissière, sur une distance de 25 m à hauteur de l'immeuble n° 11 rue Commandant Lemaire, à partir de 7 h 00, le 26 février 2005, afin de permettre le bon déroulement des opérations de déménagement.	07.02.2005

05/24	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue du Grand Jour, sur la distance d'un emplacement face à l'immeuble n° 26, du 9 février (7 h 00) au 4 mars 2005, afin de permettre le bon déroulement des travaux de chauffage et sanitaire.	07.02.2005
05/25	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules Place de Bootle, sur les deux emplacements « réservé S. Incendie » situés en devanture du centre Rinsis, les 21 et 22 février 2005, à partir de 7 h 00 afin de permettre le bon déroulement des opérations de déménagement.	07.02.2005
05/26	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation des véhicules rue des Sœurs Grises, partie comprise entre la rue des Cinq Visages et la rue de la Petite Guirlande, le 7 février 2005, jusqu'à la fin des travaux de réparation d'une fuite d'eau.	07.02.2005
05/27	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement et la circulation des véhicules le 19 février 2005, à partir de 7 h 00, rue des Arbalestriers, à hauteur de l'immeuble n° 82A ; le 23 février 2005, à partir de 7 h 00, rue de la Petite Guirlande, à hauteur de l'immeuble n° 1 et le 24 février 2005, à partir de 7 h 00, Digue des Peupliers, à hauteur de l'immeuble n° 80, afin de permettre de procéder à diverses opérations de déménagement.	07.02.2005
05/28	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue Neuve, sur 3 emplacements situés au-delà du Musée des Beaux-Arts, le 9 février 2005, à partir de 7 h 00, afin de permettre le bon déroulement des opérations de déménagement.	07.02.2005
05/29	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules Avenue de Gaulle, à hauteur de l'immeuble n° 94, sur une distance de 25 m, le 16 février 2005, à partir de 7 h 00, afin de permettre une livraison de meubles.	07.02.2005

05/30	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue de Nimy, sur une distance de 25 m en deça de l'angle formé avec la rue Verte et rue de Capiaumont, à hauteur de l'immeuble n° 15A, le 12 février 2005, à partir de 7 h 00, afin de permettre le bon déroulement des opérations de déménagement.	07.02.2005
05/31	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue Lamir, à hauteur de l'immeuble n° 21, sur une distance de 10 m, le 12 février 2005, à partir de 12 h 00, afin de permettre le bon déroulement d'emménagement de Line Difusion.	07.02.2005
05/32	MONS	GHLIN	Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rue de la Barrière, à hauteur de l'immeuble n 007, le 7 février 2005 jusqu'à la fin des travaux de réparation d'une fuite d'eau.	07.02.2005
05/33	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue des Belneux, à hauteur de l'immeuble n° 1 – sur deux emplacements – les 10 et 11 février 2005, afin de permettre le bon déroulement des travaux entrepris par la Maison des Artisans.	08.02.2005
05/34	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation des véhicules rue Sans Coron, à hauteur de l'immeuble n° 63, le 9 février 2005 jusqu'à la fin des travaux de réparation d'une fuite d'eau.	08.02.2005
05/35	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue Notre-Dame Debonnaire, à hauteur de l'immeuble n° 25, le 9 février 2005 jusqu'à la fin des travaux de réparation d'une fuite d'eau.	08.02.2005
05/36	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue du Hautbois, sur les deux emplacements situés en-deça du n° 57, le 10 février 2005, à partir de 12 h 00, afin de permettre le bon déroulement des opérations d'emménagement.	08.02.2005

05/37	MONS	JEMAPPES	Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rue Tierne St-Hubert, à hauteur de l'immeuble n° 14, le 15 février 2005, afin de permettre de procéder à des travaux de raccordement de gaz.	08.02.2005
05/38	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules Boulevard Kennedy, sur une distance de 20 m à hauteur de l'immeuble n° 57, du 14 février (7 h 00) au 4 mars 2005, afin de permettre le bon déroulement de travaux.	08.02.2005
05/39	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules, le 13 février 2005, à partir de 13 h 00, avenue du Tir, rues St Lazare, de la Faïencerie et Cornet et Avenue Maistriau, afin de permettre le bon déroulement d'un match de football.	08.02.2005
05/40	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue des Capucins, sur un emplacement situé face à l'immeuble n° 31, du 9 (7 h 00) au 11 février 2005 et le 14 février 2005, afin de permettre le bon déroulement des travaux d'aménagement intérieur d'un immeuble.	08.02.2005
05/41	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue de Bertaimont, sur deux emplacements à hauteur de l'immeuble n° 41, le 9 février 2005, de 7 à 13 h 00, afin de permettre le bon déroulement des animations organisées dans le cadre de la fête du TET.	08.02.2005
05/42	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rues de la Tannerie et de l'Espagne, le 11 février 2005 afin de permettre le bon déroulement des travaux entrepris par les Ets NOEL, de SPIENNES.	09.02.2005

05/43	MONS	NIMY	Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rue Franche, du 9 au 28 février 2005 afin de permettre de procéder à des travaux de réfection de l'égouttage.	09.02.2005
05/44	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, rue Neuve, à hauteur du n° 17, les 15 et 16 février 2005, de 7 à 18 h 00 afin de permettre le bon déroulement des opérations de déménagement entrepris par les services de la Ville.	09.02.2005
05/45	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules sur la N6, avenue Maistriau, partie comprise entre l'immeuble n° 8 et la rue Jules Cornet, à partir du 17 février 2005 jusqu'à la fin des travaux d'extension du réseau en souterrain.	09.02.2005
05/46	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue Lamir, face aux immeubles n°s 4 et 6, à partir du 14 février 2005 et au fur et à mesure de l'avancement des travaux de sablage et de rejointage.	09.02.2005
05/47	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules Place de Bootle, les 15 février 2005 (à partir de 9 h et 17 h) et 22 février 2005 (à partir de 9 h 00) afin de permettre le bon déroulement des réunions des Conseillers provinciaux.	09.02.2005
05/48	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation des véhicules, rue des Quatre Fils Aymon, le 14 février 2005, de 8 à 10 h 30, le temps strictement nécessaire aux opérations de déchargement.	09.02.2005
05/49	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue de la Clef, entre les immeubles n°s 1 et 11, le 3 mars 2005, de 8 à 16 h 00, afin de permettre d'effectuer des travaux de placement de câbles de télédistribution.	09.02.2005

05/50	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté véhicules des Conseillers Provinciaux, Place de Bootle, le 14 février 2005, à partir de 18 h 00.	09.02.2005
05/51	MONS	CIPLY	Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rue Brunehaut, à hauteur de l'immeuble n° 236, le 1 ^{er} mars 2005 afin d'effectuer des travaux de raccordement de gaz.	09.02.2005
05/52	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté véhicules des Conseillers Provinciaux, Place de Bootle le 21 février 2005 (à partir de 15 h et 17 h).	09.02.2005
05/53	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation des véhicules rue des Belneux le 11 février 2005, le temps strictement nécessaire au chargement d'un container déposé devant l'immeuble n° 1.	10.02.2005
05/54	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue André Masquelier, à hauteur des immeubles n°s 32 et 34 (rue du Rivage), le 14 février 2005, de 7 h 30 à 17 h 00, afin de permettre de procéder à des travaux de branchement de gaz, d'électricité et télédistribution.	10.02.2005
05/55	MONS	HAVRE	Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté véhicules de déménagement, chaussée du Roeulx, à hauteur de l'immeuble n° 1246, le 12 février 2005, de 8 à 14 h 00, afin de permettre le bon déroulement des opérations de déménagement.	10.02.2005
05/56	MONS	CUESMES	Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules, rue du Peuple, à hauteur de l'immeuble n° 29, les 10 et 11 février 2005 jusqu'à la fin des travaux de réparation d'une fuite d'eau.	10.02.2005

05/57	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rues du Onze Novembre et de la Tour Oberon, le 14 février 2005, de 8 à 12 h 00, afin de poursuivre les travaux de restauration extérieure du Mont de Piété et dans le cadre du montage d'une grue sur le chantier.	11.02.2005
05/58	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rues de la Tannerie et de l'Epargne, afin de permettre le bon déroulement des travaux entrepris par les Ets NOEL, de SPIENNES.	11.02.2005
05/59	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules, rue de la Trouille, partie comprise entre les rues du Grand Trou Oudart et de Bertaimont, le 11 février 2005 le temps strictement nécessaire aux travaux de raccordement entrepris par l'IDEMLS.	11.02.2005
05/60	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, avenue du Grand Large, à hauteur de la cabine EH2, Rive Droite Canal du Centre, à hauteur du n° 31, les 14 et 15 février 2005, de 7 h 30 à 17 h 00, afin de procéder à des travaux pour le compte de NETMANAGEMENT.	11.02.2005
05/61	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, rue des Arbalestriers, à hauteur de l'immeuble n° 1B, le 15 février 2005, à partir de 7 h 00, afin de permettre le bon déroulement des opérations de livraison.	11.02.2005
05/62	MONS	CUESMES	Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules Place de Cuesmes, du 15 (15 h 00) au 22 février 2005 (6 h 00), afin de permettre le bon déroulement de la kermesse de la Place.	11.02.2005

05/63	MONS	FLENU	Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rue Genestois, à hauteur de l'immeuble n° 106, le 14 février 2005 afin de permettre le bon déroulement des travaux de raccordement entrepris par l'IDEMLS de MONS.	11.02.2005
05/64	MONS	HAVRE	Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue des Canadiens, à hauteur de l'immeuble n° 135bis, à partir du 15 février 2005 et pendant la durée des travaux de branchement électrique.	11.02.2005
05/65	MONS	MAISIERES	Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rue de l'Espinois, à hauteur de l'immeuble n° 79, les 16 et 17 février 2005, afin de permettre le bon déroulement des travaux de pose de nouveau raccordement entrepris par l'IDEMLS.	11.02.2005
05/66	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue Saint Lazare, à hauteur de l'immeuble n° 149, le 18 février 2005, à partir de 8 h 00, le temps strictement nécessaire aux opérations de livraison de meubles.	14.02.2005
05/67	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules dans diverses rues et Places de la Ville, du 14 au 20 mars 2005 à l'occasion de la Ducasse de Messines 2005.	14.02.2005
05/68	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rue de la Poterie, à hauteur du n° 13, les 15 et 16 février 2005, de 7 h 30 à 17 h 00, afin de permettre de procéder à des travaux de branchement de gaz, d'électricité et télédistribution.	14.02.2005
05/69	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules Boulevard Saintelette, allée latérale extra-muros, le 23 février 2005, de 7 à 12 h 00, afin de permettre de procéder à des opérations de manutention.	14.02.2005

05/70	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue d'Havré, à hauteur de l'immeuble n° 48, le 1 ^{er} mars 2005, à partir de 7 h 00, afin de permettre le bon déroulement des opérations de livraison.	14.02.2005
05/71	MONS	SAINT-SYMPHORIEN	Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules Place de St-Symphorien (partie comprise entre la rue François Marcq et la ruelle St Roch), les 20 (de 19 à 21 h 00) et 26 février 2005 (de 7 h 30 à 9 h 00) afin de permettre à l'Ecole communale de procéder à l'embarquement et au débarquement de ses élèves pour une classe de neige.	14.02.2005
05/72	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules Chaussée de Binche, à hauteur de l'immeuble 76/78, du 19 au 27 février 2005, afin de permettre le bon déroulement des travaux de raccordement à l'égout.	14.02.2005
05/73	MONS	JEMAPPES	Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules Avenue du Champ de Bataille, à hauteur de l'immeuble n° 325, le 18 février 2005, à partir de 7 h 00, afin de permettre le bon déroulement des travaux de pose de nouveau raccordement entrepris par l'IDEMLS.	14.02.2005
05/74	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules Chemin des Mourdreux, à hauteur de l'immeuble n° 002, le 17 février 2005, à partir de 7 h 00, afin de permettre le bon déroulement des travaux de pose de nouveau raccordement entrepris par l'IDEMLS.	14.02.2005
05/75	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté véhicules du Bourgmestre et Ministériels, Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville, le 16 février 2005, de 8 à 12 h 00, afin de permettre le bon déroulement de la visite du Ministre Benoît LUTGEN.	14.02.2005

05/76	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue du Joncquois, à hauteur de l'immeuble n° 137, le 15 février 2005, de 6 à 18 h 00, le temps strictement nécessaire aux opérations de déchargement.	14.02.2005
05/77	MONS	MAISIERES	Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue Grande entre les immeubles n°s 28 et 110, du 14 (19 h 00) au 15 février 2005 (6 h 00) et du 15 (19 h 00) au 16 février 2005 (6 h 00) afin de permettre le passage de deux convois exceptionnels.	14.02.2005
05/78	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules Jardin du Mayeur (arrière du Théâtre Royal) le 18 février 2005, à partir de 16 h 00, afin de permettre le bon déroulement d'une réception.	15.02.2005
05/79	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation des piétons sur le passage qui leur est réservé et longeant la façade du Musée des Beaux Arts à partir du 21 février 2005 jusqu'à la fin des travaux de rénovation extérieure et intérieure du Musée.	15.02.2005
05/80	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue du Grand Jour, devant l'immeuble n° 26, le 19 février 2005, de 7 à 13 h 00.	15.02.2005
05/81	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation des véhicules rue du Gazomètre, du 17 au 28 février 2005 afin de procéder à des travaux de raccordements électriques.	15.02.2005
05/82	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le dépassement des véhicules sur la N40 – chaussée de Beaumont (à hauteur du carrefour formé avec la rue de Villers), du 28 février au 4 mars 2005 afin de procéder à des travaux de réfection de la chaussée et des accotements.	16.02.2005

05/83	MONS	HAVRE	Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue A. Collier, à hauteur de l'immeuble n° 54, à partir du 21 février 2005 jusqu'à la fin des travaux de branchement de gaz.	16.02.2005
05/84	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue Philippe de Capiaumont, à hauteur de l'immeuble n° 21, le 23 février 2005, de 6 à 18 h 00, le temps strictement nécessaire aux opérations de déchargement.	17.02.2005
05/85	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation des véhicules avenue d'Hyon, le 22 février 2005, de 9 h 30 à 16 h 30 afin de permettre le bon déroulement des opérations de manutention.	17.02.2005
05/86	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue Neuve, à hauteur de l'immeuble n° 2 (sur deux emplacements) du 2 au 4 mars 2005, afin de permettre le bon déroulement des opérations de pose d'un container.	17.02.2005
05/87	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rue des Quatre Fils Aymon, le 1 ^{er} mars 2005 entre 12 et 18 h 00, le temps strictement nécessaire aux opérations de déménagement.	17.02.2005
05/88	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté tapissière, rue des Fripiers, à hauteur de l'immeuble n° 22b, le 23 février 2005, à partir de 7 h 00, Boulevard Gendebien, à hauteur de l'immeuble n° 8, le 24 février 2005, à partir de 7 h 00 et rue des Arbalestriers, à hauteur de l'immeuble n° 82a, le 28 février 2005, à partir de 7 h 00 afin de permettre le bon déroulement des opérations de déménagement.	17.02.2005

05/89	MONS	CUESMES	Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules, excepté véhicule de livraison, rue de Ciply, à hauteur de l'immeuble n° 89 le 22 février 2005, à partir de 8 h 00, le temps nécessaire aux opérations de livraison.	17.02.2005
05/90	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules avenue du Tir, Chemin de la Procession, rues St-Lazare, de la Faïencerie et Cornet ainsi qu'à l'Avenue Maistriaux, le 25 février 2005, à partir de 17 h 00, afin de permettre le bon déroulement d'un match de football organisé par le RAEC.	17.02.2005
05/91	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules Place Nervienne, du 4 (6 h 00) au 6 mars 2005 (18 h 00) afin de permettre le bon déroulement d'un rassemblement de motorhomes.	17.02.2005
05/92	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rues Buisseret, de la Grande Triperie et adjacentes du 23 février au 30 mars 2005 et au fur et à mesure de l'avancement des travaux de pose de gaines pour fibre optique.	17.02.2005
05/93	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules Avenue du Grand Large du 4 (18 h 00) au 5 mars 2005 et le 5 mars 2005 à partir de 8 h 00 ; Grand Place le 5 mars 2005 de 10 à 15 h, afin de permettre le bon déroulement des rassemblement et départ d'une randonnée moto.	17.02.2005
05/94	MONS	HAVRE	Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules du 21 février au 11 mars 2005, rues Marie Joile et du Waizau, afin de permettre de procéder à la pose d'une conduite de gaz et d'un câble basse tension.	18.02.2005

05/95	MONS		Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules du 21 février au 31 mars 2005, Place de l'Appart, rues de la Perche et des Frères Defuisseaux afin de permettre de procéder à des travaux d'aménagement de la Place de l'Appart.	18.02.2005
05/96	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules (excepté véhicule de transport, rue de Boussu, sur une distance de 15 m en deça de l'immeuble de la rue A. Masquelier sis au n° 8 (les 3 derniers emplacements), le 23 février 2005, à partir de 7 h 00 afin de permettre le bon déroulement des opérations de déménagement.	21.02.2005
05/97	MONS	GHLIN	Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue de Mons, à hauteur de l'immeuble n° 139 le 19 mars 2005, à partir de 7 h, le temps strictement nécessaire aux opérations de déménagement.	21.02.2005
05/98	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules excepté véhicules de déménagement, rue des Archers, à hauteur de l'immeuble n° 2A, le 16 mars 2005, à partir de 7 h.	21.02.2005
05/99	MONS	CUESMES	Ordonnance de police réglementant la circulation et le stationnement des véhicules Place de Cuesmes, du 15 (15 h 00) au 18 mars 2005, afin de permettre le bon déroulement d'un spectacle de guignol.	21.02.2005
05/100	MONS		Ordonnance de police réglementant le stationnement des véhicules rue des Canonniers, à hauteur de l'immeuble n° 105, le 26 février 2005, de 7 à 16 h 00, afin de permettre le bon déroulement des opérations de déménagement.	21.02.2005
05/01	SAINT-GHISLAIN		Arrêté de police réglementant le stationnement et la circulation des véhicules du 10 au 11 septembre 2005 à 20 heures, dans diverses rues de l'entité à l'occasion du rallye sprint organisé par M. DIEPDAEL.	02.09.2005

MONS, le 5 octobre 2005
LE GOUVERNEUR,
(s) Claude DURIEUX.